



**TOURS
MÉTROPOLE
TOUS
MÉTROPOLE**



**UN TERRITOIRE, UNE AMBITION,
DES PROJETS... POUR LES HABITANTS**

BIENVENUE DANS TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

La France compte désormais **22** métropoles.

Tours Métropole Val de Loire en fait partie !

Les Tourangeaux sont fiers de rejoindre les grandes unités urbaines du pays !

Les métropoles

Métropoles créées en 2015 / 2016

Métropole créée en 2017

Métropoles autorisées par la loi en 2017

BREST

RENNES

NANTES

BORDEAUX

LILLE

ROUEN

GRAND PARIS

ORLÉANS

TOURS

CLERMONT-FERRAND

TOULOUSE

METZ

NANCY

STRASBOURG

DIJON

SAINT-ÉTIENNE

GRENOBLE

LYON

MONTPELLIER

MARSEILLE
AIX-EN-PROVENCE

NICE

TOULON

“ Compter parmi les 22 métropoles françaises fait de notre territoire l'un des grands axes structurants de notre pays et met à notre disposition les moyens de l'État. Nous pouvons faire émerger des projets majeurs dans les domaines de la santé, de l'emploi, de l'éducation, de la culture, des transports, du tourisme, du sport, attirer des jeunes et des visiteurs. Être Métropole, c'est aussi une fierté, celle de vivre dans un espace attractif et vivant qui saura entraîner les territoires qui l'entourent dans ce grand élan.

Philippe Briand

Président de Tours Métropole Val de Loire



Le passage en métropole, consenti et partagé par les **22** communes rend l'action publique plus efficace, mieux adaptée aux besoins des habitants et permet :

- d'amplifier l'attractivité de notre territoire
- d'activer de nouveaux leviers en matière de développement économique, de tourisme, de gestion de l'eau et des réseaux d'énergie, d'urbanisme, d'habitat...
- d'attirer des équipements structurants (domaines de la santé, de l'enseignement supérieur, de la culture, de la formation, des transports...)
- de gérer un champ de compétences plus large, avec l'État et la Région dans différents domaines (habitat, infrastructures, université, aménagement et gestion de grands équipements comme le CHU...)
- de disposer de marges de manœuvre supplémentaires en captant des financements nationaux et européens.



TOURS MÉTROPOLE C'EST...

22 COMMUNES

300 000 HABITANTS

1^{er} BASSIN D'EMPLOI
en Région Centre-Val de Loire

537 000 HABITANTS
dans la zone d'emploi

1^{er} PÔLE UNIVERSITAIRE
DE LA RÉGION

29 000 ÉTUDIANTS

1500 CHERCHEURS

MAME, Cité de la Création
et du numérique

1 CHRU

200 000 PASSAGERS
à l'aéroport international
Tours Val de Loire

Et c'est aussi...

Une destination touristique
majeure en France

Tours, Cité internationale
de la Gastronomie

La Loire à Vélo

Le CCC OD, premier centre d'art
en Région Centre-Val de Loire.



DE TOUR(S)PLUS À LA MÉTR

Faire évoluer le territoire ensemble, jouer collectif : ces principes ont guidé les élus communautaires, aujourd'hui métropolitains, qui ont su développer une culture de coopération efficace au service des habitants.

2000-2001

➤ **L'union fait la force** : lancée le **1^{er} janvier 2000**, la Communauté d'agglomération compte rapidement 14 communes : Chambray-lès-Tours, Fondettes, Joué-lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Luynes, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Etienne de Chigny, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps, Tours.

2003

➤ **La collecte c'est l'agglomération** : Tour(s)plus est compétente pour la **collecte** des déchets, la gestion des déchèteries et des centres de tri, le traitement et la valorisation des déchets.

➤ Tour(s)plus s'engage dans le projet inter-régional **Loire à Vélo** (aujourd'hui 160 km balisés en Indre-et-Loire).

2004

➤ **Des logements pour tous** : Lancement du **1^{er} Programme local de l'habitat (PLH)**. Le 3^e PLH (2018-2023) est en cours d'élaboration.

2005

➤ **Des voies communautaires structurantes** : 1^{er} tronçon de la voie nouvelle Daniel Mayer... Depuis, près de 200 km de voies communautaires réalisées !



2000

2001

2002

2003

2004

2005

2006

OPOLE, TOUTE UNE HISTOIRE !

2006

➤ **L'assainissement voit grand :** Mise en eau de la **station d'épuration de la Grange David** (capacité : 400 000 équivalents /habitants).

➤ **Le plan piscine :** Ouverture du **Centre aquatique du Lac** à Tours et déploiement d'un schéma de développement des piscines pour une offre d'équipements complémentaires sur l'ensemble du territoire.

2007

➤ **Un territoire connecté :** Lancement du réseau très haut débit d'initiative publique (aujourd'hui + de 900 entreprises connectées).

2009

➤ **Le tourisme, nouvelle compétence :** Tour(s)plus a en charge l'accueil, l'information des touristes et met en œuvre la politique touristique, la création, la gestion et l'entretien des équipements collectifs touristiques.

2010

➤ **5 nouvelles communes** rejoignent Tour(s)plus : Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry.

2011

➤ **Aide aux jeunes pousses :** Construction des pépinières d'entreprises **Start'inbox** à Tours et **Start'ère** à Joué-lès-Tours.

➤ **Le Temps Machine :** Inauguration à Joué-lès-Tours de la salle des musiques actuelles de l'agglomération.

➤ **Le Plan Climat :** la Communauté d'agglomération lance son 1^{er} plan climat territorial.

2012

➤ **Quelle énergie !** Prise de la compétence énergie et mise en place d'un service commun de l'énergie.



2007

2008

2009

2010

2011

2012



DE TOUR(S)PLUS À LA MÉTR

2013

➤ **Le tramway roule !** Mise en service de la 1^{re} ligne de tramway de l'agglomération tourangelle, 29 stations sur 15 km. Un tramway imaginé comme une œuvre urbaine avec l'artiste Daniel Buren.

Record de fréquentation sur le réseau bus-tram en mars 2017 avec 3,6 millions de voyages enregistrés !

2014

➤ **3 communes font leur entrée :** Chanceaux-sur-Choisille, Parçay-Meslay et Rochecorbon.

➤ **L'agglomération vous transporte :** Intégration de la compétence Transports (organisation et financement des transports publics du territoire).

2015

➤ **Un toit pour la Recherche :** lancement du CERTeM +, plateforme technologique collaborative sur le site de STMicroelectronics à Tours Nord.

➤ **L'enseignement supérieur :** Tour(s)plus exerce des actions de soutien à la recherche, à l'enseignement supérieur, à la formation professionnelle, à la vie étudiante.

➤ **Tour(s)plus pilote le Contrat de Ville 2015-2020** qui met en cohérence les politiques publiques en faveur des quartiers prioritaires.

➤ **Inauguration du Point H'UT,** lieu de création artistique et laboratoire urbain à Saint-Pierre-des-Corps.

2016

➤ **Mame, Cité de la création et du numérique**

Le bâtiment Mame, site industriel patrimonial, lieu totem de la French Tech Loire Valley, incubateur de startups, accueille déjà plus d'une centaine d'emplois.

➤ **Bientôt 200 000 passagers à l'aéroport Tours Val de Loire** dont Tours Métropole Val de Loire est l'un des gestionnaires.

➤ **À table !** Inauguration de la Villa Rabelais, siège de la **Cité internationale de la Gastronomie de Tours**, projet global de valorisation du patrimoine gastronomique.



2013



2014



2015



2016



OPOLE, TOUTE UNE HISTOIRE !

2017

➤ **Le Centre de Création Contemporaine Olivier Debré (CCC OD) est inauguré.** C'est le plus grand centre d'art en Région Centre Val de Loire et un lieu de dialogue entre l'œuvre d'Olivier Debré et l'art actuel.

➤ **Une passerelle au-dessus des voies :** mise en service de la nouvelle passerelle Fournier reliant les quartiers Sanitas et Velpeau au-dessus des voies SNCF en gare de Tours.

➤ **Un tunnel sous la Loire :** chantier unique en France : le forage, sous le fleuve sauvage, d'un tunnel pour passer une canalisation de 2,20m de diamètre pour le transfert des eaux usées du nord de la métropole vers le sud.

Le festival international du Cirque en Val de Loire

Du 29 septembre au 1^{er} octobre, Tours Métropole Val de Loire accueille son 1^{er} festival international du cirque. Un chapiteau de 2 500 places, le plus grand d'Europe, est installé à La Gloriette pour présenter 14 numéros époustouflants signés par les meilleurs artistes. Un grand événement populaire !



2017



Depuis le 22 mars 2017,
votre commune fait partie de
Tours Métropole Val de Loire,
l'une des 22 métropoles de France.



Philippe Briand est le premier Président de Tours Métropole Val de Loire. Il représente le pouvoir exécutif de la métropole et met en œuvre, avec l'aide du bureau, les décisions prises. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil métropolitain.

Le conseil métropolitain remplace le conseil communautaire. Il est composé des mêmes 55 titulaires et 7 suppléants, issus des élections municipales de 2014 (élus en même temps que les conseillers municipaux pour les communes de + de 1000 habitants).

Le Président délègue à **10 vices-Présidents** les compétences de Tours Métropole Val de Loire (*lire page 12 et suivantes*).

Le conseil métropolitain se réunit en **séance publique**, au moins une fois par trimestre, dans la salle Jean Germain de l'Hôtel métropolitain, 60 rue Marcel Dassault à Tours. Le conseil gère les dossiers relevant de ses domaines d'action et vote le budget. Son rôle est similaire à celui d'un conseil municipal, mais à l'échelle de la métropole.



Le 9 mars 2017, les délégués votent la transformation de la Communauté urbaine en métropole.



Le bureau métropolitain est composé des 22 maires des communes – membres de la métropole. Le bureau des Maires prépare les délibérations du conseil métropolitain et peut lui-même adopter des délibérations dans les limites qui lui sont fixées par le conseil.

La conférence métropolitaine réunit au moins deux fois par an le Président et les Maires des communes-membres, afin de débattre de tout sujet *d'intérêt métropolitain*.

Les commissions : 8 commissions couvrent le champ des compétences de la métropole et préparent les projets qui seront ensuite soumis au conseil métropolitain.

Le conseil de développement (CODEV) : Le conseil de développement est une instance de démocratie participative, constituée de 116 membres bénévoles issus de la société civile et présidée par Loïc Vaillant, ancien président de l'Université de Tours. C'est un espace de consultation et de propositions sur les orientations majeures des politiques publiques locales.

LES COMPÉTENCES DE TOUR



Développement économique

- ✓ Soutien aux entreprises, aux startups, à l'innovation
- ✓ Soutien à la recherche, à l'enseignement supérieur, à la vie étudiante
- ✓ Soutien au commerce et à l'artisanat
- ✓ Développement d'un réseau très haut débit
- ✓ Promotion et équipements touristiques
- ✓ Aménagement et gestion de l'ensemble des parcs d'activités
- ✓ Participation au pilotage des pôles de compétitivité



Services d'intérêt collectif

- ✓ Collecte et traitement des déchets
- ✓ Assainissement
- ✓ Préservation de la qualité de l'eau, production et distribution d'eau potable
- ✓ Cimetières et crématoriums (création ou extension)
- ✓ Service d'incendie et de secours
- ✓ Abattoirs et abattoirs de marché d'intérêt national



Aménagement de l'espace et infrastructures

- ✓ Schéma de COhérence Territoriale (SCOT)
- ✓ Constitution de réserves foncières
- ✓ Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)
- ✓ Création et entretien de la voirie (plus seulement d'intérêt communautaire)
- ✓ Gestion des parcs et aires de stationnement (plus seulement d'intérêt communautaire)
- ✓ Valorisation du patrimoine naturel et paysager
- ✓ Infrastructures et réseaux de télécommunications

S MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

Culture et sport

- ✓ Construction, aménagement et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- ✓ Construction, aménagement et fonctionnement d'équipements socio-culturels et socio-éducatifs d'intérêt communautaire

Environnement

- ✓ Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores
- ✓ Protection et mise en valeur de l'environnement
- ✓ Maîtrise de l'énergie
- ✓ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (en 2018)
- ✓ Création, entretien et gestion des réseaux de chaleur (plus seulement d'intérêt communautaire) et réseaux de froid
- ✓ Création et entretien des infrastructures de charges des véhicules électriques
- ✓ Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz

Habitat et politique de la Ville

- ✓ Programme local de l'habitat
- ✓ Politique du logement
- ✓ Constitution de réserves foncières
- ✓ Contrat de Ville
- ✓ Gestion et aménagement des aires d'accueil des gens du voyage
- ✓ Réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
- ✓ Attribution des aides au titre du fonds de solidarité pour le logement
- ✓ Aide aux jeunes en difficulté
- ✓ Actions de prévention auprès des jeunes et des familles en difficulté

Mobilité

- ✓ Organisation de la mobilité (tram, bus, mobilités douces)
- ✓ Plan de déplacement urbain
- ✓ Création et entretien des infrastructures à l'usage des véhicules électriques
- ✓ Participation à la gouvernance des gares

Les compétences déjà exercées en tant qu'agglomération.

Les compétences renforcées ou ajoutées.

TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE :

Tours Métropole Val de Loire agira avec plus d'efficacité et plus de cohérence sur son territoire. C'est un Établissement public de coopération intercommunale qui assure les compétences suivantes :

Le développement économique

Tours Métropole Val de Loire :

- développe et anime les parcs d'activités, les réseaux d'entreprises, les pôles de compétitivité
- accompagne les porteurs de projets, les entreprises du territoire et celles qui souhaitent s'y implanter
- aide à développer l'écosystème numérique, le réseau dense des startups du territoire et les filières d'avenir
- soutient l'immobilier d'entreprise



Le tourisme



Tours Métropole Val de Loire a en charge :

- l'accueil et l'information des touristes
- la promotion du territoire
- le développement du tourisme d'affaires
- la création, la gestion et l'entretien des équipements touristiques
- la communication sur la destination

L'enseignement supérieur et la recherche

Tours Métropole Val de Loire

- soutient la recherche et l'innovation
- soutient la construction et la rénovation de locaux universitaires et de recherche
- accompagne la formation professionnelle et la vie étudiante



Serge Babary, Maire de Tours et 1^{er} Vice-Président de Tours Métropole Val de

Loire est délégué au développement économique, à la recherche, au tourisme, à l'enseignement supérieur...

DES COMPÉTENCES ÉLARGIES

L'habitat

Tours Métropole Val de Loire :

- définit la politique de l'habitat sur le territoire
- élabore le Programme Local de l'Habitat (PLH) pour une offre équilibrée et diversifiée du logement
- aide à la construction et à la réhabilitation, à la rénovation thermique dans l'habitat public et privé
- facilite l'accès à la propriété
- aide à la constitution de réserves foncières



Christian Gatard, Maire de Chambray-lès-Tours et Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire est délégué à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à l'habitat.

La politique de la Ville



Tours Métropole Val de Loire :

- conduit la politique de la Ville et anime le Contrat de Ville



Wilfried Schwartz, Maire de La Riche et Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire, est délégué à la Politique de la Ville et aux politiques contractuelles.

Les déplacements

Tours Métropole Val de Loire

- est l'autorité organisatrice des transports pour les 22 communes – membres
- définit la politique des transports en commun (réseau tramway-bus) et des circulations douces
- met en œuvre le Plan de Déplacements Urbains (PDU)



Frédéric Augis, Maire de Joué-lès-Tours et Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire est délégué aux Mobilités, aux infrastructures et aux voiries.



TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE :

L'aménagement de l'espace

Tours Métropole Val de Loire

- crée et entretient la voirie
- gère les parcs et aires de stationnement
- gère les espaces publics dont les espaces verts
- élabore le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- élabore le PLUI (Plan local d'Urbanisme Intercommunal)
- gère l'exploitation et la mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de télécommunications
- développe les réseaux très haut débit.

Christian Gafard est le Vice-Président délégué au SCOT et au PLUI

Frédéric Augis est le Vice-Président délégué aux infrastructures



Alain Guillemain, Maire de Saint-Avertin et Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire est délégué aux infrastructures et réseaux de télécommunication et aux systèmes d'information géographique (SIG)

Les services d'intérêt collectif

Tours Métropole Val de Loire a en charge :

• L'assainissement :



- extension et entretien du réseau de collecte des eaux usées
- production et distribution d'eau potable
- eaux pluviales
- conformité des branchements domestiques



Bertrand Ritouret, Maire de Luynes et Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire est délégué à l'assainissement, l'eau potable, les eaux pluviales, la fourrière animale.

• La collecte :



- collecte et élimination des déchets ménagers des 22 communes – membres
- actions de sensibilisation à la collecte, au tri, au recyclage

• La propreté urbaine

• Autres services :

- fourrière animale
- cimetières et crématoriums
- service d'incendie et de secours
- abattoirs

DES COMPÉTENCES ÉLARGIES

Le développement durable et l'énergie

Tours Métropole Val de Loire a en charge :

- La préservation de la qualité de l'air
- la lutte contre les nuisances sonores
- la valorisation du patrimoine naturel et paysager
- la lutte contre le gaspillage alimentaire et le développement des circuits courts
- la gestion et la prévention des inondations
- la maîtrise de l'énergie
- le développement des énergies renouvelables
- la création, l'entretien et la gestion des réseaux de chaleur et de froid
- les infrastructures de charge des véhicules électriques



Jean-Luc Galliot, Maire de Notre-Dame-d'Oé et Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire est délégué au développement durable, la collecte des déchets, la propreté urbaine, l'énergie et la valorisation du patrimoine naturel et paysager.

Les équipements culturels

Tours Métropole Val de Loire :

- Réalise des équipements culturels structurants sur le territoire comme Le CCC OD, le Théâtre Olympia, le 37^e parallèle (à Tours), le Temps Machine (à Joué-lès-Tours), La Parenthèse (à Ballan-Miré), le Point H[^]UT (à Saint-Pierre-des-Corps)...



Cédric de Oliveira, Maire de Fondettes et Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire est délégué aux équipements culturels, socio-culturels, socio-éducatifs et à la communication

Les équipements sportifs



Tours Métropole Val de Loire :

- réalise et rénove des équipements sportifs d'excellence en maillant le territoire
- rend la pratique sportive accessible à tous
- déploie le plan piscine afin de proposer une offre équilibrée de bassins modernes et complémentaires.



Marie-France Beaufiles, Maire de Saint-Pierre-des-Corps et Vice-Présidente de Tours Métropole Val de Loire est déléguée aux équipements sportifs.

UN BUDGET AMBITIEUX

Le premier budget métropolitain, d'un montant total de 536 M€, a été voté le 29 mars 2017, lors du premier conseil métropolitain.

Le budget principal s'élève à 331,9 M€. De nouveaux budgets annexes : eau potable (23,6 M€), crématorium (1,5 M€), s'ajoutent au budget principal et aux budgets annexes des transports (128,9 M€) et de l'assainissement (50,7 M€) qui inclut désormais le service public de l'eau pluviale.

66,8 M€ d'investissements

sont dégagés pour des projets à la mesure de l'ambition métropolitaine et pour l'amélioration de la vie des habitants.

En 2017, le budget d'investissement le plus important est celui des équipements sportifs : **8 M€**, pour la construction des piscines de **Luynes et de Fondettes** et les études pour une **Aréna**.

Tours Métropole Val de Loire apporte un fort soutien au développement économique, notamment pour **Mame**, la cité du numérique, à hauteur de **2,1 M€ + 500 000 €** de participation au fonds d'investissement **French Tech**.

20,9 M€ sont consacrés aux transports (études pour la 2^e ligne, Maison du Vélo), **5,4 M€** aux infrastructures, **21,7 M€** à l'assainissement, **7,5 M€** à la collecte.

Plus de **3 M€** vont au tourisme (abords de Villandry, auberge de jeunesse), **1,9 M€** à la Recherche et l'enseignement supérieur, **7,5 M€** à l'habitat.

17,3 M€ de crédits seront répartis entre les différentes communes de la métropole, suite aux compétences transférées (espaces publics, espaces verts, éclairage public).



Tours Métropole soutient l'économie numérique.



Christian Gatard, Maire de Chambray-lès-Tours et Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire est rapporteur général du budget.

2017, C'EST L'ANNÉE DE LA MÉTROPOLE



Plus de 800 agents des communes ont été transférés vers la métropole. Sur la base de 1 345 postes équivalent temps plein, le budget du personnel s'élève à 60,2 M€ en 2017.



Alexandre Chas,
Maire de Ballan-Miré
et Vice-Président de
Tours Métropole Val de Loire est
délégué aux Ressources humaines.

- **1^{er} janvier** : la communauté d'agglomération Tour(s) plus est transformée en communauté urbaine.
- **16 février** : projet de loi portant sur « le statut de Paris et l'aménagement métropolitain » définitivement adopté par l'Assemblée nationale.
- **9 mars** : vote définitif par le conseil communautaire de la transformation de Tour(s)plus en Tours Métropole Val de Loire.
- **22 mars** : Remise officielle du décret du Premier ministre et dévoilement de la plaque Tours Métropole Val de Loire sur l'hôtel métropolitain.



Le 22 mars 2017 à Mame et en présence des 22 maires et des parlementaires, Jean-Michel Baylet, alors ministre de l'Aménagement du territoire, remet officiellement à Philippe Briad le décret de création de « Tours Métropole Val de Loire ».

LES PROJETS DE TOURS

La métropole est le cadre du développement stratégique de notre territoire et va lancer, en y associant les communes, de nouveaux projets au service de tous.

Les grandes pistes dégagées concernent :

- La construction d'une deuxième ligne de tramway dans le cadre d'un plan global de développement des transports.
- La valorisation du nœud ferroviaire de Saint-Pierre-des-Corps.
- Une politique économique (French Tech, centres de recherche) et touristique (Loire à Vélo, tourisme d'affaires) toujours plus ambitieuse.
- Le développement du Centre hospitalier universitaire (plan d'investissement de 500 millions d'euros).
- La construction d'une Aréna (enceinte de grande capacité pouvant accueillir des rencontres sportives, des spectacles, des concerts).
- Une harmonisation du plan piscines.
- La construction d'une nouvelle patinoire métropolitaine (pour remplacer les patinoires de Tours et Joué-lès-Tours).
- La construction d'une unité de valorisation des ordures ménagères de grande capacité et d'un centre de tri à vocation départementale.
- Une politique environnementale de proximité, notamment pour l'alimentation et le développement des circuits courts.
- La promotion d'énergies nouvelles, notamment le biogaz pour les bus.



MÉTROPOLE VAL DE LOIRE



LES QUESTIONS QUE VOUS VO

(1) Le passage en métropole modifie-t-il l'organisation du territoire ?

- La commune reste la porte d'entrée pour les habitants. La métropole veillera à la préservation des équilibres en renforçant les solidarités et les coopérations intercommunales.

(2) La métropole va-t-elle s'élargir à d'autres communes ?

- Non. Le territoire métropolitain reste composé des 22 communes actuelles.

(3) Le nombre des agents augmente-t-il avec le passage en métropole ?

- Oui. Avec près de 800 agents transférés des communes au 1^{er} janvier, la métropole compte près de 1600 agents. Ces agents continuent à travailler dans leur commune, le déroulement de leur carrière reste identique.



US POSEZ SUR LA MÉTROPOLE

(4) La métropole coûtera-t-elle plus cher aux Tourangeaux ?

➤ Non. Le Président Philippe Briand et le conseil métropolitain se sont engagés à ne pas créer de taxe additionnelle lors du passage en métropole.

(5) Le fonctionnement et les instances de décisions changent-ils ?

➤ Pas pour le moment. La métropole reste représentée par 55 délégués. De nouvelles règles s'appliqueront à partir de 2020. Le siège de Tours Métropole Val de Loire se trouve toujours 60 avenue Marcel-Dassault, quartier des 2 Lions à Tours.



TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

60 rue Marcel Dassault
CS 30651/ 37206 Tours Cedex 3
Tel : 02 47 80 11 11

Retrouvez nous sur : www.tours-metropole.fr
et sur Facebook <https://www.facebook.com/ToursMetropole/>